Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent soixante-huitième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 8 septembre 2015, à 15 h 10.

Présidente : M^me^ Katy Donnelly ..... (Nouvelle-Zélande)

GE.16-08409 (F) 041217 041217
1608409

Merci de recycler

La Présidente (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1368e séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'espère que vous avez tous pris connaissance des amendements au projet de rapport de la Conférence, publiés sous la cote CD/WP.591/Amend.1 (en anglais uniquement), que vous avez reçus hier. J'ai également demandé au secrétariat d'en distribuer une copie numérisée. Nous examinerons prochainement ces amendements en séance formelle. Pour la séance plénière formelle d'aujourd'hui, les délégations des pays suivants ont demandé à prendre la parole : la Chine et le Pakistan. Je donne à présent la parole au Représentant de la Chine, l'Ambassadeur Fu.

M. Fu Cong (*parle en chinois*) : Le 3 septembre, le Gouvernement chinois a organisé à Beijing une cérémonie solennelle pour commémorer le soixante-dixième anniversaire de la victoire de la résistance du peuple chinois dans sa guerre contre l'agression japonaise et de celle du monde contre le fascisme. À cette occasion, le Président chinois, Xi Jinping, a prononcé un discours important.

Le Président Xi Jinping a fait observer que les peuples qui avaient connu la guerre chérissaient la paix plus que tout autre chose. L'objectif de notre commémoration du soixante-dixième anniversaire de la victoire du peuple chinois dans sa guerre de résistance contre l'agression japonaise et de la victoire du monde contre le fascisme était de garder notre histoire en mémoire, d'honorer tous ceux qui avaient sacrifié leur vie à cette occasion, de proclamer notre attachement à la paix et de se tourner vers l'avenir.

Le Président Xi Jinping a souligné que la guerre était comme un miroir : la regarder nous aide à mieux apprécier les bienfaits de la paix. De nos jours, il est surtout question de paix et de développement, mais notre monde n'est pas à l'abri, loin s'en faut. La guerre est une épée de Damoclès qui reste suspendue au-dessus de nous. Nous devons tirer les enseignements de l'histoire et œuvrer en faveur de la paix. Nous devons renforcer pour cela le sentiment de véritablement appartenir à une même communauté et de partager le même avenir. Les préjugés, la discrimination, la haine et la guerre ne sont source que de catastrophes et de souffrances, alors que la voie de la paix passe par le respect mutuel, l'égalité, le développement pacifique et la prospérité commune. Tous les pays devraient soutenir conjointement l'ordre et le système internationaux fondés sur les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies, mettre au point un nouveau type de relations internationales axé sur une coopération bénéfique pour tous et promouvoir la noble cause que constituent la paix et le développement du monde. Dans l'intérêt de la paix, la Chine continuera à attacher une grande importance au développement pacifique. Nous, Chinois, vénérons la paix. Quelle que soit la puissance qui sera la sienne, la Chine ne tendra jamais à l'hégémonie ou à l'expansionnisme. Elle ne fera jamais subir les souffrances qu'elle a endurées à une autre nation. Les Chinois sont résolus à entretenir des relations amicales avec les autres pays, à se montrer dignes des acquis qu'ils ont obtenus dans leur guerre de résistance contre l'agression japonaise et contre le fascisme, et à contribuer davantage au bien-être de l'humanité.

Dans son discours, le Président Xi Jinping a annoncé que la Chine allait réduire ses effectifs militaires de 300 000 personnes. Ce plan de réduction d'effectifs sera achevé d'ici à la fin de l'année 2017. La Chine réduira ainsi volontairement et unilatéralement les effectifs de ses forces armées pour la onzième fois depuis la création de la République populaire, ce qui démontre amplement la volonté sincère de mon pays de collaborer étroitement avec d'autres nations pour promouvoir la paix, le développement commun et la prospérité partagée. En coopération avec la communauté internationale, nous ne compterons pas nos efforts pour atteindre les grands objectifs mondiaux de désarmement général et universel et de paix durable.

Le texte complet du discours du Président Xi Jinping vient d'être distribué par le secrétariat.

La Présidente (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur, de votre déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant du Pakistan, l'Ambassadeur Akram.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais)* : Comme le savent certains de mes collègues, je céderai bientôt mon poste ici à Genève et, comme il est d'usage, je voudrais

saisir cette occasion pour prendre congé de mes amis et collègues présents dans cette salle, et vous faire part de quelques réflexions après avoir représenté mon pays à la Conférence du désarmement pendant près de sept ans. Je crains de ne pas avoir les paroles de sagesse qui nous sortiront de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, mais je pense que les sept années écoulées, auxquelles s'ajoutent trois années dans les années 1980, soit près de dix ans consacrés aux questions de désarmement, me permettent de voir les choses avec un certain recul. Et c'est de cet éclairage que je souhaiterais vous faire part aujourd'hui.

Je crois que la première des réalités que nous devons reconnaître est que l'ornière dans laquelle se trouve cette Conférence depuis dix-neuf ans est la conséquence de réalités stratégiques. En effet, la Conférence du désarmement ne fonctionne pas dans le vide. Les intérêts de sécurité nationale des États revêtent une importance suprême et ces intérêts orientent nos prises de position sur les diverses questions que nous traitons. Je ne partage pas le point de vue de certains de nos collègues qui estiment qu'une modification du règlement intérieur de la Conférence contribuerait à nous sortir de cette impasse et faciliterait les négociations que nous menons sur certaines questions de notre ordre du jour, voire sur l'ensemble d'entre elles. Il suffit de se remémorer la conclusion de la Convention sur les armes chimiques et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dont les négociations ont été menées conformément au même règlement intérieur, pour se rendre compte que ce n'est pas sur le règlement intérieur que nous devons porter notre attention, mais sur des réalités stratégiques. Ainsi, la clef de tout progrès de la Conférence du désarmement se trouve en fait hors de la Conférence du désarmement, et cette clef nous vient du document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, lequel a clairement établi le principe d'une sécurité égale pour tous. Cela signifie-t-il que nous sommes condamnés à l'impasse ? Pas forcément.

À mon avis, deux possibilités s'offrent à nous. Nous pourrions, tant que le contexte stratégique actuel prédomine, entamer des négociations sur des questions qui ne compromettent ou ne menacent les intérêts de sécurité d'aucun État membre de la Conférence du désarmement. Je l'ai déjà dit plusieurs fois, mais il me semble nécessaire de le répéter : certaines questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence relèvent, du moins à mon avis, de cette catégorie. Celle à laquelle je pense tout d'abord est la question des garanties négatives de sécurité. Compte tenu de l'existence de telles garanties à l'échelle unilatérale, bilatéral ou multilatéral, un instrument extrêmement bref pourrait suffire. Il y a plusieurs années, le Pakistan a soumis à l'examen de la Conférence un projet de traité. Nous soutenons toujours ce projet et souhaitons négocier le traité en question. Nous sommes également disposés à négocier toute forme d'instrument juridiquement contraignant qui prévoirait des garanties négatives de sécurité pour les États non dotés d'armes nucléaires. La prévention d'une course aux armements dans l'espace est un autre sujet, car l'espace ne constitue pas encore un champ de bataille ou une zone de conflit, mais pourrait bientôt le devenir. Il est peut-être dans l'intérêt de la communauté internationale d'entamer des négociations sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et, si tel est le cas, il semblerait on ne peut plus logique de le faire dans le cadre de la Conférence du désarmement.

D'autres questions relèvent de la même catégorie. C'est notamment le cas de la question des armes radiologiques soulevée par nos Coprésidents, l'Australie et l'Équateur, il y a un an. Nous avons estimé que leur proposition était particulièrement pertinente et méritait un examen plus étroit et approfondi. Nous pouvons aussi traiter de nouvelles thématiques, qui, une fois encore, ne soulèvent pas de questions de compétition pour le moment ou, du moins, pas au point de les avoir intégrées pleinement dans nos systèmes et nos politiques de défense, bien que nous soyons sur le point de le faire. Je veux évoquer ici les cyberarmes et la cybersécurité. Il s'agit d'un autre domaine sur lequel nous devrions nous pencher davantage dans la perspective de négociations. Cette idée a été avancée par nos collègues chinois : nous y avons souscrit et lui renouvelons notre appui.

L'autre possibilité consiste à tenir des débats de fond sur tous les points de l'ordre du jour, de manière équilibrée et égale. Il s'agit d'une procédure ou d'une idée que nous avons appliquée au cours des deux dernières années au moins et, de l'avis de ma délégation, les débats de fond qui ont été menés se sont avérés extrêmement utiles. Si vous me permettez une fois encore de vous faire part de mon expérience personnelle, je vous

rappellerais que, dans les années 1980, en pleine guerre froide, les travaux de la Conférence du désarmement étaient répartis au sein de quatre groupes de travail. Lorsque le contexte mondial a évolué et s'y est prêté, nous avons rapidement entamé des négociations pour conclure une convention sur les armes chimiques. Il faut rappeler à quel point les débats menés pendant plusieurs années au sein d'un groupe de travail avaient été utiles à la conclusion de cette convention, car la plupart des notions et bon nombre des idées et des approches fondamentales, y compris en ce qui concerne la vérification, avaient déjà été examinées de manière très approfondie. Par conséquent, les débats peuvent ne pas être satisfaisants pour certaines délégations, mais revêtent, à mon avis, une grande importance, car ils peuvent servir de base à la conclusion d'un instrument, une fois la communauté internationale prête à le négocier.

Je comprends par ailleurs mes amis qui, au sein de certaines délégations, sont frustrés par l'absence de négociations et estiment que la Conférence du désarmement ne remplit pas sa mission, et je suis d'accord avec eux. Toutefois, contrairement à eux, je ne pense pas que la solution soit de renoncer aux activités de la Conférence du désarmement, d'y mettre fin ou de les compromettre de quelque manière que ce soit. Le fait que plusieurs pays frappent déjà à la porte de cette instance prouve l'importance et la pertinence qu'elle conserve. En outre, la Conférence du désarmement n'est pas la seule instance ou organisation à se trouver dans une impasse. Dans cette même ville, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sont dans la même situation. Pourtant, lors des réunions de ces organisations, je n'ai encore jamais entendu personne suggérer de fermer l'organisation en question ou de s'y soustraire. Je pense donc qu'il faut faire preuve de réalisme et comprendre que si nous mettons fin à la Conférence du désarmement, nous devrons rapidement la réinventer ou la recréer.

L'histoire nous apprend, comme je l'ai rappelé pour la Convention sur les armes chimiques, que les circonstances changent. Les réalités évoluent. Lorsque la situation n'est plus la même, nous devons et nous pouvons trouver les solutions pour continuer à avancer. C'est ce que nous avons fait aussi pour le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dont les négociations sont restées au point mort pendant des années. Or, les circonstances ont soudainement évolué et nous ont permis d'entamer des négociations et de les mener à bien assez rapidement.

Pour revenir à l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement, je pense qu'il est important que non seulement ici, mais aussi hors de cette organisation, hors de cette Conférence, tous les pays dont les intérêts sont directement touchés par les thématiques que nous traitons sans encore parvenir à nous mettre d'accord mènent des négociations. Il s'agit pour ces pays de chercher des compromis stratégiques et de prendre des mesures permettant de soulager les préoccupations de sécurité qui sont à l'origine des difficultés que connaît la Conférence du désarmement. Il est vrai que ces efforts devront s'inscrire dans la durée, mais il est toujours sage d'envisager ces questions de sécurité nationale dans une perspective à long terme. Il n'existe pas de raccourci ou de solution immédiate dans ce type de situations. Entre temps, comme je l'ai dit, nous devrions créer les bases de futures négociations à travers des débats de fond ou nous mettre d'accord pour ouvrir des négociations sur une ou plusieurs des thématiques sur lesquelles il est possible d'envisager la conclusion d'instruments contraignants. Enfin, je pense que saborder la Conférence du désarmement serait pure folie.

En conclusion, permettez-moi de remercier tous mes collègues et amis présents dans cette salle, mes amis et collègues du secrétariat, en particulier le Secrétaire général, et bien évidemment les interprètes, sans qui nous ne pourrions pas communiquer les uns avec les autres de manière aussi approfondie et efficace. Je remercie donc tous les interprètes de leur travail tout au long de ces nombreuses années où je me suis exprimé au sein de cette instance.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Pakistan pour sa déclaration. Permettez-moi de transmettre un message de l'ambassadrice de mon pays, qui m'a demandé de vous adresser, Ambassadeur Akram, ses vœux les meilleurs et de vous souhaiter, au moment où vous quittez votre poste, le plus grand succès dans vos nouvelles fonctions.

Une autre délégation souhaiterait-elle prendre la parole ? Je donne la parole à l'Ambassadeur d'Inde.

M. Varma (Inde) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, puisque c'est la première fois que nous avons la chance et le plaisir de nous exprimer en séance plénière sous votre présidence, permettez-moi d'adresser nos plus chaleureuses félicitations à la Nouvelle-Zélande. Nous avons beaucoup apprécié l'énergie et la détermination que la Nouvelle-Zélande a apportées aux activités de la Conférence du désarmement, en particulier à celles que vous conduisez actuellement pour établir le rapport annuel. Nous sommes très satisfaits des progrès accomplis et attendons avec intérêt le prompt aboutissement de ces efforts la semaine prochaine. Soyez assurée du plein appui de la délégation indienne. Nous avons beaucoup de respect pour la Nouvelle-Zélande, qui a toujours soutenu le processus de désarmement. Vous êtes écoutés avec beaucoup d'attention dans toutes les instances internationales, y compris au sein de la Conférence du désarmement.

Madame la Présidente, nous souhaiterions saisir cette occasion pour, nous aussi, prendre congé de notre collègue, l'Ambassadeur du Pakistan, M. Akram, qui achève sa mission et prévoit de quitter Genève le mois prochain. Travailler avec l'Ambassadeur Akram et son équipe a été pour nous un privilège et un plaisir. Nous avons bénéficié de ses longues années d'expérience et de ses compétences, et avons eu le plaisir de travailler avec lui et la délégation pakistanaise dans le cadre de la Conférence du désarmement, du Groupe des 21, du Mouvement des pays non alignés, des activités relatives à la Convention sur les armes biologiques et à la Convention sur les armes chimiques, et, bien évidemment, des travaux de la Première Commission. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, le plus grand succès dans toutes ses futures activités.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Inde de sa déclaration et des paroles très aimables adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Chine, M. Fu.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en anglais*) : Je voudrais, moi aussi, faire part de ma tristesse à l'idée de voir l'Ambassadeur Akram quitter la Conférence du désarmement et, même si cela va de soi, dire que ma délégation partage bon nombre des points de vue dont il nous a fait part aujourd'hui et dans ses interventions précédentes. En tant que grand ami du Pakistan, la délégation chinoise souhaite remercier l'Ambassadeur Akram pour ses efforts tout au long des années qu'il a passées à la Conférence du désarmement. Par son expérience et ses connaissances des questions de désarmement, l'Ambassadeur Akram a toujours été une source d'inspiration pour ma délégation et pour moi-même. Je voudrais saisir cette occasion pour vous faire part de notre tristesse et pour le remercier pour sa coopération avec la délégation chinoise et avec moi personnellement. Je lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, plein succès dans ses nouvelles activités.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Turquie.

M^me^ Kasnakli (Turquie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence en séance formelle, permettez-moi à mon tour de vous féliciter pour votre accession à la présidence. Vous pouvez compter sur l'appui de ma délégation.

J'ai souhaité prendre la parole aujourd'hui pour dire au revoir à l'Ambassadeur Akram. Permettez-moi de le remercier de nous avoir fait part de ses réflexions sur la Conférence du désarmement. Nous avons toujours eu plaisir à travailler avec lui et à écouter ses points de vue sur les divers points de l'ordre du jour de la Conférence. Je voudrais lui souhaiter, ainsi qu'à sa famille, plein succès dans sa nouvelle vie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Il semble que ce ne soit pas le cas. Je propose donc de lever la séance formelle d'aujourd'hui. La prochaine séance plénière se tiendra le mardi 15 septembre à 10 heures. À cette occasion, comme indiqué la semaine dernière, nous écouterons le Président élu de la Première Commission, l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. van Oosterom. L'Ambassadrice de Cuba est également inscrite sur la liste des orateurs pour mardi prochain.

Notre séance est terminée pour aujourd'hui. La séance est levée.

La séance est levée à 15 h 30.